



Guéret, le 30 janvier 2017

Communiqué de presse

Levée du plan « Grand-froid »

Le niveau II du dispositif prévu dans le cadre du plan d'hébergement d'urgence hivernal du département de la Creuse, a été déclenché le 5 janvier 2017.

Compte tenu du redoux annoncé qui se confirme pour les prochains jours, le Préfet de la Creuse a décidé de lever le plan grand froid, et de revenir au niveau de veille et de vigilance hivernale en vigueur du 1^{er} novembre au 31 mars 2017.

Il convient malgré tout de rester vigilant vis-à-vis des personnes fragiles ou isolées en signalant leur situation au « 115 » afin qu'elles soient prises en charge et mises à l'abri.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23